



Le Maire

A

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Taden, le 07 mai 2020,

N/réf. : ET/LF – 2020/064

Objet : **Rentrée scolaire**

Chers parents,

Nous espérons que ce courrier vous trouvera tous en bonne santé.

Suite à l'allocution du Premier Ministre, le mardi 28 avril 2020, rappelant les risques de la pandémie du Covid 19, des modalités de déconfinement ont été précisées. Il a été clairement expliqué que la rentrée des classes devait être progressive et décidée conjointement par la Municipalité et le Corps enseignant, avec une certaine souplesse d'organisation mais... selon un protocole sanitaire très strict.

**Cette rentrée se fera à TADEN exclusivement à partir du jeudi 14 mai et il n'y aura pas de transport scolaire.**

**En maternelle** ne seront accueillis que les enfants dont les deux parents occupent des « emplois prioritaires » (voir liste annexée). Les locaux de l'école maternelle étant fermés afin de mobiliser au mieux nos personnels, les petits seront accueillis à Trélat.

**En ce qui concerne l'élémentaire**, deux cas se présentent :

Pour les élèves de CP et CE1, seuls ceux dont les deux parents occupent un « emploi prioritaire », pourront rentrer le 14 mai.

Les CE2, CM1 et CM2 peuvent intégrer l'école mais sur la base du volontariat des parents et selon l'organisation de classe prévue par les maîtres.

Les enfants en situation de handicap sont accueillis, quel que soit la situation des parents.

Cette organisation est prévue jusqu'à la fin mai, soit pour 7 jours de classe. Fin mai, une nouvelle réunion aura lieu entre enseignants et représentants de la municipalité, afin de faire le bilan de l'organisation choisie, d'en envisager une possible nouvelle, le tout suivant l'évolution de la pandémie et la disponibilité des différents personnels.

Merci à vous tous pour votre compréhension et votre implication dans la gestion de la crise sanitaire que nous vivons. Prenez bien soin de vous et de vos enfants.

Le Maire

Evelyne THOREUX

